

établi un Conseil consultatif des beaux-arts, composé de trois membres et chargé d'administrer les fonds octroyés à la Galerie nationale. Trois ans plus tard était nommé le premier conservateur professionnel.

En 1913, la Galerie nationale a été constituée en société par une loi du Parlement (S.R.C. 1952, chap. 186) et placée sous la direction d'un conseil d'administrateurs, nommé par le gouverneur général en conseil et chargé d'encourager le public à s'intéresser aux arts et de faire avancer les arts dans tout le pays. Ainsi dirigée, la Galerie a considérablement augmenté ses collections et est devenue une institution digne de renommée internationale. Aujourd'hui, l'administration de la Galerie relève du Secrétaire d'État. Le conseil d'administration, maintenant composé de neuf membres représentant toutes les parties du Canada, se réunit deux fois par an.

L'année 1960 a marqué le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de la Galerie. Toute la collection nationale ainsi que le personnel et le matériel sont entrés dans les locaux modernes du nouvel édifice Lorne, au centre d'Ottawa. Pour la première fois, la Galerie a pu disposer d'espace suffisant et bien éclairé pour suspendre ses tableaux et exposer des collections ambulantes.

Les collections de la Galerie sont sans contredit de bon goût et d'excellente qualité. Elles se composent d'œuvres représentatives des origines d'où découlent les traditions canadiennes. La collection d'art canadien, la plus vaste et la plus importante qui soit, s'accroît continuellement par l'achat d'œuvres aux biennales d'art canadien ou à d'autres sources. Parmi les collections des grands maîtres figurent douze œuvres importantes acquises de la collection Liechtenstein, de vastes collections relatives à la guerre, la collection Massey (présentée à la Galerie durant la période 1946-1950 par la Fondation Massey), une collection d'œuvres françaises, des estampes et des dessins, et des œuvres de finissants de l'Académie royale canadienne des Arts. La collection d'estampes et de dessins compte maintenant plus de 5,000 pièces.

Les services de la Galerie comprennent une bibliothèque de référence, accessible au public et contenant plus de 10,000 volumes et périodiques sur l'histoire de l'art et sur des sujets connexes; et un Service d'extension des expositions qui est chargé des expositions ambulantes, assure certains services d'ordre éducatif, tels que la tenue de conférences publiques partout au Canada et organise des visites accompagnées de la Galerie, à Ottawa. Le Service de l'administration établit des publications, des films, des reproductions, des expositions instructives, etc., pour développer le goût artistique, et aide les artistes canadiens à participer à d'importantes expositions internationales telles que les biennales de Paris, de Venise et de São Paulo. La Division de la conservation et des recherches scientifiques qui répond depuis longtemps aux demandes de renseignements techniques au sujet des œuvres d'art qui font partie de collections publiques et privées à travers le Canada, a été nommée, en 1964, «Laboratoire national de restauration et de recherche scientifique», à cause des services accrus qu'elle rend à tout le pays. Une des fonctions principales consiste à conserver la collection d'art nationale en se servant des normes internationales les plus élevées. On fait présentement des études sur l'influence qu'exerce l'entourage sur les œuvres d'art, la durée des matériaux employés par les artistes et l'identification scientifique des techniques artistiques. Les services du Laboratoire sont dispensés aux divers ministères du gouvernement ainsi qu'aux musées d'art.

**Écoles d'arts d'interprétation.**—La musique, le plus répandu des arts d'interprétation (qui comprend aussi l'opéra, l'art dramatique, le ballet et la danse), fait l'objet, dans plusieurs universités, d'un cours conduisant à un grade. Parmi ces universités, se trouvent les suivantes:

Université Acadia, Wolfville (N.-É.)—baccalauréat ès arts avec spécialisation en musique et baccalauréat en musique;

Université de l'Alberta, Calgary et Edmonton (Alb.)—baccalauréat ès arts avec spécialisation en musique et baccalauréat en musique;